https://www.ville-gentilly.fr/actualites/le-fonds-unique-de-solidarite-fus-selargit

Le Fonds unique de solidarité (FUS) s’élargit

La fermeture des crèches, centres de loisirs, écoles, collèges et lycées décidée par le Gouvernement pour la période du 3 avril au 2 mai 2021, selon des modalités différentes, impacte les familles dont certaines sont déjà extrêmement fragilisées par la crise de la Covid-19. Pour venir en aide aux Val-de-Marnais et aux Val-de-Marnaises durement touché.es, le Département élargit et assouplit son Fonds Unique de Solidarité (FUS). Cette mesure entre en vigueur du 12 avril au 1er juin, date de fin de la loi d’urgence sanitaire.

Plus d’informations :
Les espaces départementaux des solidarités peuvent recevoir les personnes en difficulté
https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/autonomie/espace-des-solidari...

Publié le 14 avril 2021